



SOCIÉTÉ  
VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE  
ET D'HISTOIRE

---

**BULLETIN TRIMESTRIEL**

Avril-Juin 2020

**Programme des conférences** qui auront lieu à 14 h 30 au  
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Suite aux décisions gouvernementales dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19 nos conférences du 28 mars et du 25 avril 2020 sont reportée à une date ultérieure. Nous vous prions de nous en excuser.

Les conférences suivantes sont annoncées **sous toutes réserves**.

Le samedi 23 mai 2020 : Antoine BAUDRY, *L'église Saint-Georges à Limbourg*.

Le samedi 27 juin 2020 : Brigitte NEURAY, *Wibald à Stavelot*.



### **Assemblée générale**

L'assemblée générale initialement prévue le samedi 18 avril est également reportée à une date ultérieure.



### **Bibliothèque**

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation le jour des conférences, de 13 heures à 14 h 15. Elle se situe au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du porche).

La bibliothèque sera **fermée** durant le confinement obligatoire.

### **Cotisations**

Pour l'année civile 2020 leur montant reste fixé à :

- 25 euros pour les membres résidant en Belgique ;
- 30 euros en cas d'envoi du bulletin annuel en Belgique ;
- 35 euros pour ceux des autres pays européens.

Compte de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire :  
IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB

## « Publicité, Sauvegarde du Peuple » (1)



Dans les journaux régionaux *Le Jour Verviers (L'Avenir)* et *Sud-Presse (La Meuse)* des 21 et 22 août 2019, une discussion amicale s'est établie entre Verviétois et Theutois à propos de la devise *Publicité, sauvegarde du peuple*. Résumons les faits.

Edwy Plenel, journaliste français, ancien directeur de l'information au journal *Le Monde*, fondateur de *Mediapart*, avait été invité à Verviers en mai 2018 au Festival *Libertad*. La découverte, au fronton de l'hôtel de ville, de la devise *Publicité, Sauvegarde du Peuple* le sensibilisa particulièrement car il écrivait un ouvrage intitulé *La sauvegarde du peuple*. La ville de Verviers serait la seule en Belgique, mais aussi en France, à encore arborer ce texte affiché sur la mairie de

Paris par le premier maire révolutionnaire de la capitale, Jean Sylvain Bailly, savant mathématicien et astronome qui sera guillotiné en 1793... Afin d'en savoir plus, Edwy Plenel est revenu à Verviers à la mi-août 2019 dans le but de découvrir les raisons qui ont amené en 1830 le bourgmestre Pierre David à faire inscrire la devise susdite. Il a consulté les archives de la Ville et l'archiviste Jean-François Potelle ainsi que les historiens verviétois Claude Desama et Freddy Joris, apparemment sans vraiment obtenir d'explication.

Philippe Boury, conseiller communal et ancien bourgmestre theutois, a réagi le 22 aux informations parues le 21 août. Selon lui, dans la région, la devise ne vient pas de Verviers mais de

Theux où elle a d'abord été inscrite. On la trouve en effet au fronton de l'hôtel de ville de Polleur qui faisait partie de la Communauté et du ban de Theux, et c'est encore à Polleur qu'eut lieu le Congrès d'où est partie la Révolution franchimontoise.

### LE CONGRÈS DE POLLEUR ET LA RÉVOLUTION FRANCHIMONTOISE <sup>1</sup>

Le 9 août 1789, la Régence de Theux avait invité les délégués des diverses Communautés du Marquisat de Franchimont, à savoir Theux, Drolenval, Verviers, Ensival, Stembert, Spa, Sart, Jalhay, Andrimont et les Croisiers, à se réunir en Congrès pour régler les griefs communs. Le 15 août, elle fixe la date de la réunion au 26 août et le lieu à Polleur, village plus au moins central. Entretemps la Révolution française se poursuit. Les Franchimontois sont tenus au courant de son développement par les journaux et le Theutois Pascal Taskin (Theux 1723-Versailles 1793), établi à Paris, *Garde des Instrumens de*

*Musique & Facteur des Clavecins de la Cour du Roi de France*<sup>2</sup>.

À Liège, le Magistrat est renversé le 18 août. Le prince-évêque Hoensbroeck est forcé d'abolir le règlement de 1684 édicté à la suite des troubles du XVIII<sup>e</sup> s. entre le prince de l'époque et les « Bonnes Villes ». Cet édit limitait, entre autres, l'intervention des métiers dans l'élection des membres de la Cité de Liège, tandis que le choix d'un des deux bourgmestres des « Bonnes Villes » était réservé au souverain. La démocratie s'était ainsi trouvée partiellement muselée, d'autant plus que ce règlement n'avait pas été approuvé unanimement par les Trois États.

Au Franchimont, d'une réunion destinée à régler des problèmes avec le pouvoir central, le Congrès de Polleur se transformera en « Révolution franchimontoise » dont les prodromes avaient débuté en août par le port de la cocarde vert et blanc et les cris de « Vive la Liberté ». Elle sera beaucoup plus radicale qu'à

<sup>1</sup> Nous suivons : Alex. DOMS, *Les 25 Séances du Congrès de Polleur (26 Août 1789 - 23 Janvier 1791)*, Theux, s.d. [1964], pp. 10-11. – Jean-Guillaume BRIXHE, *Code du droit public du Pays réuni de Franchimont, Stavelot et Logne*, tome I, I<sup>e</sup> partie, 147 p. et II<sup>e</sup> partie, 159 p., Vervier, Oger-Leroux, an IV.

<sup>2</sup> Joseph MEUNIER, *Pascal Taskin, facteur de pianos à Paris*, dans *BSVAH*, vol. 42, 1955, pp. 85-99.

Liège, exigeant par exemple que le Marquisat soit représenté au Tiers État par six députés.

Après la messe solennelle célébrée dans l'église de Polleur pour y implorer l'assistance du très haut, le Congrès se réunit à 9 h du matin, finalement en plein air<sup>3</sup>, dans la prairie en amphithéâtre appartenant à Jean-Gilles Cornesse (Polleur 1727-1810), oncle de Laurent-François Dethier (Theux 1757-1843)<sup>4</sup>, et située derrière sa maison. Il est public : cinquante et un délégués des dix Communautés – d'autres s'y ajouteront, tous sont des membres des administrations communales – y participent activement et votent seuls les résolutions. Cependant tout qui le veut peut y assister: la convocation du 15 août précisait : *laissant la liberté & même invitant tous autres bons citoyens, de présenter*

*à cette assemblée, tels avis, remontrances ou pétitions qu'ils jugeront convenables au bien de la chose publique.* Est donc déjà bien présente l'intention de faire connaître à chacun les décisions qui s'y prennent et leurs discussions préalables. C'est très vraisemblablement du Theutois Laurent-François Dethier, tête à penser de la Révolution, que vient cette idée que l'on retrouve dans ses nombreux brouillons dès 1789<sup>5</sup>. Le droit d'intervention directe est même reconnu au public présent, mais aucune trace de proposition ne sera mentionnée dans les comptes rendus des séances.

Il est vrai que l'enthousiasme du début va s'éteindre: les séances – il y en aura vingt-trois, du 26 août 1789 au 13 janvier 1791 – ont lieu en semaine, à jour non fixe, à 9 h du matin.

<sup>3</sup> La convocation indiquait la maison de Jean-Gilles Cornesse, mais avec la possibilité de transférer l'assemblée dans un autre lieu, sur décision du Congrès.

<sup>4</sup> Jean Gilles Cornesse avait épousé Catherine fille de Laurent Fréon et de Catherine Dethier. La sœur de Catherine Fréon, Jeanne Marie, avait épousé Gilles Dethier; de ce couple est issu Laurent-François. Pierre COSTE, [*Généalogie*] *Cornesse*, dans *Bulletin de la Société royale des Archives verviétoises*, t. XXVII (2005), Olne, Pirotte, 2006, p. 55.

<sup>5</sup> Alex. DOMS, *Le Journal des séances du Congrès de Polleur*, dans *BIAL*, t. CVI, 1994, pp. 274-275. – Joël BAUM, *Le Theutois Laurent-François Dethier et le Spadois Jean-Guillaume Brixhe, acteurs majeurs de la Révolution et de la période française dans le Pays de Franchimont (1789-1805)*, Mémoire inédit de Master en Histoire à finalité approfondie, ULiège, 2010-2011, p. 177.

Elles se tiennent d'abord en plein air à Polleur, puis dans l'église de cette localité et enfin dans les maisons communales de Verviers et surtout de Theux où l'espace est très réduit. Les gens du peuple n'ont pas les moyens de perdre une demi-journée de travail. Les délégués eux-mêmes voient leur nombre fortement diminuer. Ainsi, le 21 novembre, on n'en compte plus que vingt-deux sur une soixantaine, Theux et Spa en fournissant dix; le 15 décembre, ils sont vingt, dont dix de Theux et Spa et aucun de Verviers; le 3 janvier 1790, les présents ne sont pas notés, ce qui arrivera plus d'une fois par la suite.

Dans le but de faire connaître les décisions du Congrès, celui-ci avait toutefois décidé l'impression des séances du Congrès. Les six premières – du 26 août au 5 octobre 1789 –, tirées à 1200 exemplaires, paraissent chez Tutot à Liège. Pour des raisons financières, ce n'est que le 12 février 1790 que l'édition reprend, mais chez Depouille à Stembert, à 500 exemplaires et pour un coût deux fois moindre<sup>6</sup>. Encore

fallait-il les vendre et nous ne savons pas à quel prix. Le fonds Body à Spa en conserve nombre d'invendus<sup>7</sup>.

Restait une autre possibilité pour faire connaître les décisions du Congrès: celle de les lire et de les expliquer au peuple assemblé. À Verviers, Grégoire Chapuis (Verviers 1761-1794) en prend l'initiative. Avec des concitoyens, il organise des réunions en plein air. Il ne s'agit pas de grandes conférences, mais de rassemblements par petits groupes où quelqu'un, qui a acheté le *Journal du Congrès*, le lit et l'explique à ceux qui se sont déplacés volontairement. Chapuis ne participe pas à la Révolution franchimontoise car, de par son métier – chirurgien et surtout accoucheur – il est au service tant des partisans que des adversaires de celle-ci, ainsi que des indifférents. Mais puisque, disait-on, on avait fait la révolution pour le peuple, n'était-il pas normal que ce dernier connaisse ses droits?

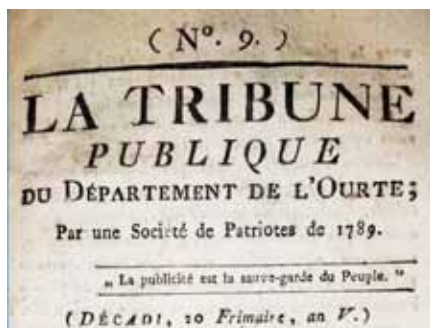
À vrai dire, sa démarche est très mal appréciée par le Magistrat révolutionnaire verviétois qui

<sup>6</sup> Voir les dates des séances et de leur parution dans A. DOMS, *Le Journal...*, p. 284. Les écarts vont jusqu'à six mois.

<sup>7</sup> Sur ce paragraphe, voir A. DOMS, *Le Journal...*, pp. 279-288.

veut tout régenter seul; le colonel Fyon en fait de vifs reproches à Chapuis, ce qui amène celui-ci à délocaliser les réunions sur le territoire d'Andrimont (aux *Gris Chevris*), seigneurie indépendante de Verviers, et non plus sur celui de Verviers (aux *Grandes Rames*). Ces assemblées commencent au printemps 1790, c'est-à-dire au moment où vient de reprendre la publication du *Journal du Congrès*. Elles ont lieu le dimanche après-midi, jour où on ne travaille pas et il est demandé une cotisation d'un liard pour célébrer une messe en faveur des membres défunts. En octobre, la mauvaise saison s'annonçant, Chapuis demande au Congrès franchimontois un local pour lire une fois par mois les décisions du Congrès après la grand-messe: il n'obtient aucune réponse...<sup>8</sup>

L'idée émise par L.-F. Dethier va perdurer quelque temps au début du Régime français. Le 16 septembre 1796 paraît à Liège



chez Latour le premier numéro de *La Tribune politique du Département de l'Ourte; Par une Société de Patriotes de 1789*. Sa devise est *La publicité est la sauve-garde du Peuple*. Dix-huit numéros paraîtront, soit en tout 312 pages. Ce sont Dethier et Brixhe qui dirigent et alimentent le périodique, lequel paraît en principe tous les dix jours. Le lecteur peut librement y donner son avis ou poser des questions. Mais Dethier ne fournit les articles qu'au compte-gouttes tandis que Brixhe est plutôt pessimiste sur l'avenir du projet; en effet, le dernier numéro paraît en mai 1797<sup>9</sup>.

(à suivre)

Paul BERTHOLET<sup>10</sup>

<sup>8</sup> Sur ces deux paragraphes, voir Paul BERTHOLET, *Grégoire-Joseph Chapuis. Du Mythe à la réalité. Étude critique d'épisodes de la vie de Chapuis rapportés par ses biographes*, dans *BSVAH*, vol. 81, 2019 (exercice 2018), pp. 140-148.

<sup>9</sup> Ce paragraphe d'après Joël BAUM, pp. 177-180, qui nous a procuré l'en-tête du périodique.

<sup>10</sup> Merci à Alex. Doms d'avoir relu cet article et suggéré des améliorations. Cet article a paru précédemment dans *Terre de Franchimont*, n° 52, février 2020, pp. 18-26.

## Compte rendu : Freddy Joris, *Verviers en 1955*

À l'origine, il y a eu un film, « Australia », du Verviétois d'origine Jean-Jacques Andrien, avec Fanny Ardant et Jeremy Irons dans les rôles principaux. C'était en 1989, mais les faits racontés se déroulaient pour la plupart en 1955 dans la région verviétoise. Pour célébrer le trentième anniversaire de la sortie du film, la Maison du tourisme de Verviers a organisé un certain nombre de manifestations, dont des expositions diverses au centre touristique Laine et Mode, au Musée des Beaux-Arts de Verviers, mais aussi toute une série de manifestations (concerts, visites guidées, conférences...) qui se sont déroulées du 7 septembre au 11 octobre 2019 un peu partout sur le territoire de la ville<sup>1</sup>. Parmi les conférenciers invités à certaines de ces manifestations, il y eut un historien local parmi les plus connus, Freddy Joris, dont les publications sont particulièrement nombreuses dans ce domaine<sup>2</sup>.

Clôturent l'ensemble de ces manifestations, un livre vient de sortir, que signe d'ailleurs Freddy Joris lui-même, sous le titre « Verviers en 1955 », avec un sous-titre



non équivoque : « Autopsie de la cité lainière à la veille de sa chute » (Verviers, Éditions des Champs, 2019, 208 pages). L'ouvrage, abondamment illustré, est préfacé par Dominique Nahoé, un autre Verviétois notoire. Disons-le d'emblée : c'est un travail de bénédictin, tant les recherches de l'auteur ont été fouillées et pointues.

L'ouvrage comprend cinq chapitres qui abordent, en une sorte de patchwork, différents aspects de la vie verviétoise : l'auteur y propose d'abord des tranches de vie

<sup>1</sup> <http://www.cverviers.be/events/contexte-daustrialia-verviers-1955/>

<sup>2</sup> <https://www.freddyjoris.com/bibliographie>



sur les bords de la Vesdre, il établit ensuite, à travers des portraits urbains, ce qui distingue nettement la ville haute de la ville basse, puis il étudie ensuite la démographie, les lieux de vie, la mobilité ; il y décrit ensuite les commerces (qui sont florissants), les usines et les lainiers au cœur de la cité, avant d'évoquer enfin le triste sort qui fut réservé à l'industrie textile dans la tourmente.

Au milieu du vingtième siècle, la ville offrait encore l'image d'une ville animée, dynamique, avec des défilés de mode, des bals d'écoles, un Grand Théâtre qui drainait pas mal d'activités culturelles, l'organisation de concours internationaux (de chant, de violon...). Les cinémas étaient nombreux et prospères. C'était le début de la télévision. La musique de jazz avait ses adeptes. On essayait de relancer le carnaval. On organisait des fêtes populaires, des kermesses, des cortèges divers. Le sport n'était pas en reste, puisqu'on comptait deux clubs de football de première division, des activités sportives diverses (boxe, natation, gymnastique...) et même un aérodrome consacré à la petite aviation. Et le mécénat culturel et sportif était particulièrement actif. Un des

sports populaires parmi les plus prospères était la « tenderie »...

La presse écrite comptait quatre journaux quotidiens.

L'enseignement, particulièrement diversifié, était en pleine expansion, à l'exception du seul enseignement textile qui semblait en perte de vitesse. Parmi les événements qui ont marqué ces années-là, il y a bien entendu la guerre scolaire qui a ébranlé la vie publique, ici comme partout ailleurs dans le pays. Par ailleurs, l'auteur fait remarquer avec une certaine malice (désabusée ?) que les hommes politiques élus au parlement étaient particulièrement âgés, avec une moyenne d'âge de plus de 75 ans.

Mais la ville haute se distinguait nettement de la ville basse. La ville est coupée en deux, conduisant à une authentique ségrégation sociale.

La ville connaît aussi une crise démographique. La population ne cesse de décroître. Les jeunes ménages s'en vont. L'habitat est vétuste, l'urbanisme est déficient, l'hygiène est douteuse. Les trams vont disparaître au profit des autobus qui, eux, doivent rivaliser avec l'automobile envahissante.

L'auteur décrit également les commerces, les usines et évoque

la présence des lainiers au cœur de la cité. Il y a des centaines de magasins ; les cafés, restos et artisans sont voisins des industries. Il évoque la caserne, les banques, les hôtels... On peut même y croiser, personnages typiques de l'industrie verviétoise, des « marchands de *ploquettes* ».

Vue sous cet angle, une telle description pourrait nous laisser croire à l'existence d'une ville de province idéale, où il fait bon vivre et dont l'avenir ne peut être que serein. Mais voilà, le textile est dans la tourmente. Il y a eu, aux alentours de la deuxième guerre mondiale, l'apparition des fibres textiles synthétiques qui ont bouleversé tout le secteur. Ces fibres synthétiques, les industriels ne veulent pas en entendre parler et ils entonnent inlassablement l'antienne « rien ne remplace la laine ». Le secteur, déjà en déclin malgré un boom passager, va donc sombrer irrémédiablement, malgré un climat social relativement apaisé, le monde ouvrier étant bien conscient que le mal est sans remède et que la mort du secteur est irrémédiablement programmée.

Les industriels, tous « fils à papa », la plupart sans formation appropriée (de juristes, d'économistes, d'ingénieurs...) ne songent

nullement à moderniser l'outil : les entreprises ont un caractère strictement familial (on ne connaît pas les SARL, les SPRL, les SA...) et il y a souvent confusion de patrimoines ; les machines ont vieilli et on ne songe nullement à les remplacer et à investiguer dans des directions nouvelles. La seule façon, selon eux, de relancer l'industrie doit venir des responsables politiques... et d'eux seuls. Les gouvernements n'ont qu'à prendre des mesures protectionnistes, imposant des taxes à l'importation et ou à l'exportation selon les cas. Ils ne voient pas que, dans notre pays, en Flandre, à Renaix, à Alost, l'industrie textile résiste mieux, alors que les uns et les autres sont soumis aux mêmes réglementations. C'est donc en elle-même, en en ses représentants patronaux, qu'on doit trouver les causes de sa disparition.

Tableau cruel, tableau objectif apparemment. L'ouvrage est donc très intéressant.

Petit bémol : à la page 28 de son ouvrage, l'auteur se prend à souhaiter que « les chapitres qui suivent [...] ne recèlent pas d'erreurs en dehors des coquilles malheureusement habituelles malgré tout le soin mis à les éviter ». Mais les intentions suffisent-elles à dédouaner l'auteur ?

Il me reste à dire un mot de la très belle préface – que j’aurais préféré lire en postface – que signe un autre Verviétois de souche, Dominique Nahoé, né au lendemain de la guerre (au cours de laquelle son père avait été cinq ans prisonnier en Allemagne). Il nous propose un récit autobiographique – et peut-être cathartique – de ses années de jeunesse. Patron d’une corroierie fondée par le grand-père, dont toute la clientèle était exclusivement constituée d’industries textiles, son père a vu son entreprise sombrer avec l’industrie textile elle-même. Et le préfacier d’ajouter : « On vendit d’abord l’entreprise, à la mort du fondateur, sous la pression des beaux-frères aux mains blanches qui réclamaient la part de leurs épouses.

Mon père suivit ses tonneaux de tannin et se fit contremaître du nouvel actionnaire. [...] À l’âge de la communion solennelle, je ne pouvais rien faire. J’enrageais. [...] Par bonheur au fond, j’étais arrivé trop tard. Je ne jouerais aucun rôle dans ces années manufacturières. J’en étais le dernier témoin, un témoin de douze ans. Il ne me restait que l’école et ma propre aventure à vivre. Ce n’était pas si mal. » (p. 18)

« Il ne me restait que l’école... » Après ses « humanités », Dominique Nahoé a fait des études de droit à l’université, a passé et réussi l’examen de journaliste à la RTB et a terminé sa carrière comme directeur du Centre RTBF-Hainaut. Pas mal, non ?

Guy BELLEFLAMME

<sup>3</sup> L’ouvrage a eu un tel succès qu’il a été épuisé en quelques semaines malgré un retraitage. Freddy Joris prévoit une version en ligne.

Ce compte-rendu est reproduit avec l’autorisation de l’auteur et a paru précédemment sur <https://www.areaw.be/freddy-joris-verviers-en-1955/>

*Ont participé à ce bulletin :*

Albert Stassen

Jean-Marie Schreuer

Paul Bertholet

Guy Belleflamme

*Pour contacter la société :*

SVAH.Contact@gmail.com

*ou par courrier :*

rue F. Spineux 9

4130 Esneux

*Réalisation :*

Guy de Groulart

*Sites internet :*

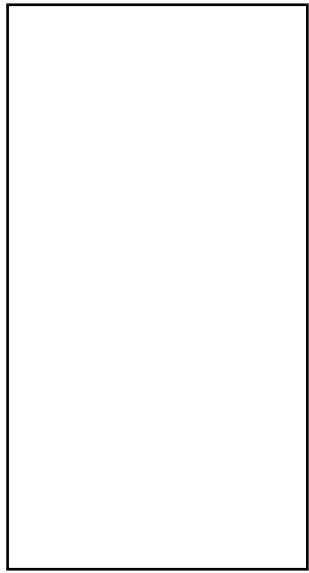
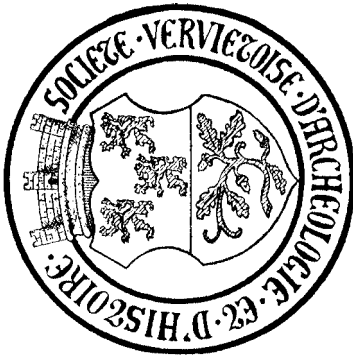
[www.svah.be](http://www.svah.be)

[www.facebook.com/svah1](https://www.facebook.com/svah1)

bpost

PB-PP | B-92161  
BELGIE(N) - BELGIQUE

P912313



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart  
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETTIN TRIMESTRIEL  
Avril-Juin 2020